

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

à Pralognan-la-Vanoise



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE

*La commune de Pralognan-la-Vanoise, en collaboration avec **PRIMALP**, envisage un nouveau projet immobilier, d'une douzaine de logements.*

DEUX SOLUTIONS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE



ACCESSION LIBRE

T2

à partir de **317 000€***

T3

à partir de **425 000€***

T4

à partir de **597 600€***

*Prix stationnement inclus

CONDITIONS & AVANTAGES

- Frais de notaire réduits
- PTZ
- Résidence principale



ACCESSION PRIX MAÎTRISÉ

T2

à partir de **231 000€***

T3

à partir de **307 000€***

T4

à partir de **411 000€***

*Prix stationnement inclus

CONDITIONS & AVANTAGES

- Frais de notaire réduits
- PTZ
- Résidence principale
- Soumis à un plafond de ressources



*La composition du programme sera
définie en fonction des besoins locaux*



25/27 rue Royale
74000 ANNECY
04 50 10 11 11
contact@primalp.fr



UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX HABITANTS ET ACTIFS DU TERRITOIRE

L'accès aux logements à prix maîtrisé est soumis à des plafonds de ressources et à des critères de priorité prenant notamment en compte :



le lieu de résidence



le lieu de travail



la composition du foyer



PLAFONDS DE RESSOURCES PRIX MAÎTRISÉ (PLS accession)

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES (Revenu fiscal de référence N-2)
Personne seule	33 771 €
2 personnes sans charge (hors jeune ménage)	45 099 €
3 personnes ou 1 personne + 1 charge ou jeune ménage	54 233 €
4 personnes ou 1 personne + 2 charges	65 474 €
5 personnes ou 1 personne + 3 charges	77 022 €
6 personnes ou 1 personne + 4 charges	86 805 €
Par personne supplémentaire	+ 9 683 €

*Sous conditions de décision de la commune.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Rendez-vous à la mairie de Pralognan-la-Vanoise pour compléter un formulaire de manifestation d'intérêt.